



Madame la Directrice Académique,

Le manque de candidats aux concours cette année a mis en évidence la crise de recrutement des personnels dans l'Éducation nationale. Depuis plusieurs années déjà, la FSU alerte sur cette crise aux causes multiples : des métiers moins attractifs, une baisse du nombre de postes ouverts aux concours, l'absence d'un plan pluriannuel de recrutement qui apporterait de la visibilité et des perspectives pour les étudiants envisageant les métiers de l'Éducation nationale, etc. la promesse gouvernementale d'un dégel du point d'indice avant l'été n'aura pas été tenue. Pire encore, l'annonce d'une revalorisation de 3.5 %, qui ne permet même pas de compenser l'inflation, ne fait qu'accroître la colère des personnels. Les récents propos du nouveau Ministre de l'Éducation Nationale ne peuvent qu'inquiéter : rattrapage des heures de cours non assurées au retour d'un congé maladie, formation en dehors du temps de travail, ajout de nouvelles missions comme condition à la revalorisation... On pourrait se demander si Jean-Michel Blanquer, de retour de Montargis, est revenu rue de Grenelle...

Nous sommes inquiets pour la rentrée 2022 : la situation est telle que des postes aux concours non pourvus ne sont plus l'exception. Pour pallier ces difficultés, l'académie de Versailles a cru trouver la solution au manque annoncé de professeurs à la rentrée de septembre 2022 en organisant un « job dating » pour recruter, par exemple, dans le département des Hauts-de-Seine 15 enseignants, 15 Psy-EN, 15 infirmières, et 15 médecins scolaires. Une initiative méprisante, pour les personnels, pour les usagers du service public d'éducation, mais aussi pour les candidats. Car au-delà de l'insulte pour nos métiers, il est certain que les contractuels recrutés manqueront cruellement de formation, et certains risquent de rencontrer des difficultés professionnelles lors de la prise en charge de leurs classes, à la rentrée prochaine, faute d'un véritable accompagnement institutionnel. Compte tenu de la gravité de la crise, ouvrir des postes aux concours ne suffira pas. Il faut à la fois garantir nos statuts, et revaloriser nos professions. Il est tout aussi indispensable de remettre en cause les nouvelles modalités d'entrée dans le métier, dégradant fortement le statut du fonctionnaire stagiaire. Résoudre cette crise et permettre le bon fonctionnement du service public d'éducation passe nécessairement aussi par un plan de titularisation ambitieux pour permettre de résorber la précarité.

Cette année, les vies scolaires ont de nouveau été touchées. Alors que la gestion de la crise sanitaire dans les établissements a en grande partie reposée sur elles, nombreuses sont celles qui se sont retrouvées en sous-effectifs. Les brigades sanitaires n'ont pas répondu à toutes les

situations d'urgence et les heures supplémentaires autorisées pour la surveillance dans les établissements n'ont eu pour effet que d'épuiser davantage les personnels.

Cette année, les AED ont continué à se mobiliser contre la précarité, pour de vraies perspectives d'avenir, des meilleures conditions de travail et un vrai salaire. S'ils ont obtenu des avancées avec la cdisation et les indemnités REP, leurs conditions d'exercice demeurent inacceptables : temps partiels parfois imposés, salaires largement insuffisants, temps de formation insuffisant. La FSU exige que toutes les revendications légitimes des AED soient entendues et soutiendra les mobilisations nécessaires à leur satisfaction.

Concernant tout particulièrement ce CTSD, comme les années précédentes, les moyens de vie scolaire stagnent alors que les conditions d'encadrement des élèves ne cessent de se dégrader. Seul 0,75 ETP supplémentaires sont mobilisés sur la réserve pour abonder les vies scolaires, et l'enveloppe générale reste la même. Les moyens sont insuffisants et le choix d'abonder les établissements de 0,25 ETP, soit un AED supplémentaire sur deux demi-journées, au détriment d'autres établissements, ne permet pas de répondre aux besoins. En outre, ces ajustements aggravent les situations de précarité des personnels. Ils n'encouragent ni les 100%, ni les candidatures étudiantes. Ils sont d'autant plus incompréhensibles dans le contexte de cdisation. Comment comptez-vous anticiper ces CDI ? Des temps complets sont-ils prévus pour ces CDI ?

En ce qui concerne le calcul et la répartition des moyens d'assistance éducative dans les collèges et les lycées, de nombreux établissements fonctionnent avec un nombre d'ETP qui n'a pas évolué depuis plusieurs années, alors que le nombre d'élèves a fortement augmenté ces dernières années ou continue d'augmenter, comme aux collèges La Fontaine à Antony, Victor Hugo à Nanterre, Edouard Vaillant à Gennevilliers, André Maurois à Neuilly ou François Truffaut à Asnières, et dans de nombreux lycées.

Nous déplorons aussi que ce calcul ne prenne pas à compte la structure des établissements. S'il nous a été fait remarquer que tous les établissements pourraient nous faire remonter des difficultés, le GT n'est-il pas le lieu où nous devons considérer et étudier ces demandes ?

Par ailleurs, nous regrettons que figurent les dotations des chefs d'établissement adjoints et de CPE. Nous ne saurions accepter que les AED viennent compenser les manques en adjoints ou en CPE, à l'image du lycée Santos Dumont à Saint-Cloud qui voit ses effectifs augmenter et se voit retirer 0,5 ETP de CPE, mais abonder de 0,25 ETP en assistance éducative. Les missions des AED ne doivent pas compenser les manques en autres personnels.

Enfin, ces calculs ne prennent pas en compte l'amplitude horaire des établissements et ne permettent pas de couvrir tous les besoins. Par exemple, les 3 ETP du lycée Simone Veil à Boulogne, ouvert jusqu'à 19h30 en semaine et le samedi matin, rendent difficile la présence d'un surveillant sur toutes les heures d'ouverture et ne permettent pas d'encadrer un nombre croissant d'élèves. Au lycée Louis Girard à Malakoff, les 2,5 ETP ne permettent pas de couvrir tous les besoins, d'autant plus que la configuration de cet établissement est complexe.

A enveloppe constante, il n'est pas possible de gérer la pénurie. Mal encadrés, entassés dans les classes surchargées, les élèves sont donc sacrifiés. La FSU dénonce une nouvelle fois des conditions de rentrée dégradées dans cette politique de restriction des moyens, délétère pour le service public d'Education, qui ne peuvent que provoquer la colère des personnels.

Enfin, la FSU dénonce l'envoi tardif des documents et les difficultés de communication entre ses représentants et vos services. Nous avons par exemple demandé qu'un point DHG soit ajouté à l'ordre du jour de ce CTSD : nous n'avons reçu aucune réponse alors qu'il s'agit d'un sujet majeur qui a mobilisé beaucoup de collègues qui dénoncent les dotations insuffisantes attribuées à leurs établissements. Nous demandons que nous soient communiqués les ajustements opérés depuis le mois de février.